

CONSEIL MUNICIPAL
16 janvier 2024 à 20 H 00

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Martine PERROT, Maire.

Présents :

Mesdames Adeline AUBRY, Aude CHOIGNARD, Annie COMPAGNONI, Frédérique MULLER, Martine PERROT, Marlène RAMEL,
Messieurs Jérôme JOLY, Christophe MARMET, Mathieu PERROT, Maurice TOURNERET, Alain TRONCIN

Secrétaire de séance : Frédérique MULLER

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 décembre 2023
- Délibération programme travaux forestiers 2024
- Délibération transfert de la compétence eau à la CCDB
- Délibération non remboursement de caution
- Devis

- Informations diverses
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2023

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu du conseil municipal du 19 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

Délibération programme travaux forestiers 2024

En avant propos, Madame le Maire fait le bilan 2023. Le montant des dépenses s'élève à 145 123.88 € comprenant les travaux et les frais ONF contre un montant des recettes de 202 908.38 €, produits des ventes, soit un bénéfice de 57 784.50 €.

Puis elle présente le programme des travaux forestiers 2024 tel qu'il a été validé par la commission bois, lors de sa séance du 15 janvier 2024, programme établi conformément au plan d'aménagement de la forêt validé par le Conseil municipal, intégrant également les travaux du plan de relance.

Ce programme, constitué essentiellement de travaux sylvicoles (dégagement manuel de régénération, ouverture de cloisonnement sylvicole au broyeur, nettoyage de jeune peuplement avec maintenance de cloisonnement, nettoyage manuel de jeune peuplement feuillu, application de répulsif TRICO, travaux préalables à la régénération, fourniture et mise en place de 900 plants....) concernera les parcelles 2,8, 13,14,15,23,26,28,29,30, 43 et 45. Le Conseil valide, à l'unanimité, l'ensemble des travaux présentés pour un montant total H.T. de 38 036.21 € et autorise Madame le Maire à signer les devis et documents afférents à ces travaux.

Les prévisions 2024 font apparaître une estimation de recettes à hauteur de 206 363 € et un montant total de dépenses de 68 866 €, soit un bénéfice de 137 197 €.

Délibération transfert de la compétence eau à la CCDB

Prévus initialement par la loi NOTRÉ au 1^{er} janvier 2020, les transferts des compétences eau et assainissement aux communautés de communes ont été reportés au 1^{er} janvier 2026 au plus tard.

La Communauté de Communes Doubs Baumois a proposé l'échéance du 1^{er} janvier 2023, pour le transfert de la compétence assainissement et au 1^{er} janvier 2025 pour la compétence eau, celle-ci ne souhaitant pas que cette compétence coïncide avec le renouvellement électoral des conseils municipaux et communautaires début 2026.

Le 20 décembre 2023, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement pour le transfert de la compétence eau au 1^{er} janvier 2025 à la CCDB.

Cette délibération a été notifiée aux communes qui doivent se prononcer également sur ce transfert.

L'exposé entendu, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le transfert de la compétence eau à la CCDB, au 1^{er} janvier 2025.

Délibération non remboursement de caution

Madame le Maire rappelle que lors des départs de Stéphane GROSSE, Kilian ROBERT et Monsieur et Mme GRANDVOINET, locataires à la fromagerie, les cautions n'ont pas été restituées.

Compte-tenu des états des lieux, non satisfaisants, à leur départ, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au remboursement des cautions suivantes :

- GROSSE Stéphane : montant de la caution 300.68 €
- ROBERT Kilian : montant de la caution 302.55 €
- GRANDVOINET Jean-Pierre et Josiane : montant de la caution 299.39 €

- Informations diverses

- Questions diverses

- Subvention CEE (certificat économie énergie) pour calorifugeage

Audit pour opération de calorifugeage dans le cadre du plan national d'économie pour l'isolation du réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire.

- Plan de lutte contre le frelon asiatique

Réunion d'information et plan de lutte contre le frelon asiatique, le 16 février 2024 à 18 h à Saône, pour la mise en place d'un référent frelon asiatique dans les communes.

- Nouveau système de contrôle d'accès en déchèterie

Réunion d'information, le 25 janvier 2024 à 20 h à Bouclans, organisée par la Communauté de Communes du Haut Doubs pour la présentation du nouveau système de contrôle d'accès sur ses déchèteries.

- Natura 2000

Nouveau report de délai pour déterminer le périmètre d'extension du site natura 2000 pour les communes qui souhaiteraient rejoindre Natura 2000.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 22 h 00.